

Les serfs du Pays de Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 49

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201714>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Oui, monsieur; madame que voici est ma femme.

— Madame, tous mes hommages... Quel âge avez-vous donc, monsieur?

— Vingt-et-un ans.

— Et votre union date de...?

— De trois mois, monsieur.

— Hum!... C'est tout à fait grave, alors?

— Oh! oui, monsieur.

— Eh bien, je vous écoute; exposez-moi votre affaire sans négliger aucun point essentiel.

— Nous sommes très malheureux, voilà!

— Sans doute, on est toujours très malheureux quand on divorce à votre âge, au sortir de la lune de miel... Seulement, si vous ne m'en dites pas davantage, je ne pourrai rien pour vous... Ne pleurez donc pas, mon ami, et faites-moi connaître vos raisons... Il ne s'agit apparemment pas d'infidélités?...

— Non, monsieur.

— Ni de sévices?

— Non, non.

— Ah ça! expliquez-vous!... C'est vous qui demandez le divorce?

— C'est nous deux.

— Incompatibilité d'humeur?

— Je ne sais pas bien si c'est ça, mais nous souffrons le martyre sans nous être jamais dit un mot de travers.

— C'est bien extraordinaire!... Dites-moi un peu comment vous avez installé votre nid.

— S'il vous plaît?

— De quoi se compose votre appartement?

— Nous avons une cuisine, une salle à manger, un petit salon et une chambre à coucher.

— Passons aux meubles. Dans votre chambre à coucher, ils sont arrangés de quelle façon?

— A la paroi du fond, une grande armoire à glace; au milieu de la pièce, une table ronde; le lavabo entre les deux fenêtres; à droite de la porte, le lit de ma femme; à gauche, le mien. C'est tout.

MADAME, qui sort de son mutisme. — Il y a encore un petit guéridon et un tableau de Paul et Virginie, qui est suspendu près du...

L'AVOCAT. — Cela suffit, mes amis, je suis fixé... Votre affaire va très bien; elle ira mieux encore dans six semaines, quand vous reviendrez me voir... si vous revenez. Mais avant de prendre congé de vous, laissez-moi vous conter une historiette très vraie: J'ai connu une vieille montagnarde du Pays-d'Enhaut qui possédait une douzaine de chèvres. Deux de ces bêtes vivaient en ennemies mortelles; leurs luttes mettaient le désarroi dans le troupeau et faisaient le désespoir de leur maîtresse. Se débarrasser de ces batailleuses, elle n'y songeait guère, car c'étaient ses meilleures laitières. Que fit alors la bonne femme? Elle les enferma toutes deux dans une même étable, si étroite qu'elles ne pouvaient se tourner sans se frôler. Au bout de quinze jours de cette existence côte à côte, elles faisaient fort bon ménage, et dès lors on ne vit créatures plus étroitement unies... Croyez-en ma vieille expérience, mes enfants: défaites-vous tout de suite d'un de vos lits et... tenez-vous au chaud. V. F.

Vraies gens d'ici. — Le *Conteur* se doit de proclamer bien haut la valeur du livre que M. B. Vallotton vient de publier, sous le titre: «**Portes entr'ouvertes; propos du commissaire Potterat.**» (Rouge et Cie, éditeurs.) C'est une étude sincère, un portrait juste et fortement dessiné de notre caractère vaudois. Plus de ces mots, soi-disant «du crû», qui ne sont là que pour l'amusement du lecteur ignorant de notre véritable vocabulaire. Plus de ces prétendues vaudoiseries, qui ne réussissent qu'à agacer au delà de toute expression les vrais connaisseurs de notre caractère. Plus de ces Vaudois fabriqués sur commande pour le «Guguss» et ses lecteurs. Nous sommes ici chez nous, au milieu de notre peuple. Monsieur Potterat, nous le connaissons, il

est notre ami; nous partageons ses peines et ses joies, nous rions, non de lui, mais avec lui; nous savourons ses propos et ses plaisanteries. Monsieur Potterat est un homme plein de bon sens et de bon cœur, qui n'obéit pas machinalement à sa consigne de commissaire, mais sent et pense en agissant, et volontiers justifie son action par de petites dissertations, en Vaudois raisonneur, qu'il est. Et quand il s'en va accompagné d'un étudiant en théologie, faire la collecte au profit des incurables, c'est un plaisir de l'accompagner, d'apprendre par lui à connaître des gens de toute espèce, et de profiter avec lui des multiples observations qu'on recueille à «guigner» par l'entrebâillement des portes.

A. F.

Sauvetage. — M. R*** trouve son nouveau cocher dans la cuisine, en train de vider une bouteille de vin, en buvant à même le goulot.

— Eh bien, vous ne vous gênez pas!

— Mais, monsieur, je vas vous dire...

— Que voulez-vous me dire?...

— Je ne buvais pas, monsieur; je ne bois jamais. C'est seulement un morceau de bouchon qu'est resté dedans et que je cherchais à rattraper.

L'amusant morceau que voici a paru dans le dernier numéro de l'*Educateur*; son auteur, A. Roulier, est un de nos collaborateurs les plus appréciés.

Le régent de chez nous.

En vérité, je vous le dis, Monsieur Vithon Est bien le plus heureux des régents du canton. Cinquante ans. Bedonnant, souriant, quand il passe Devant chez moi, le soir, au sortir de sa classe, Je l'envie et me dis, en tirant mon chapeau: «Que ne suis-je régent aussi dans un hameau!»

Car il vous faut savoir que, dans notre village, L'instituteur Vithon est un grand personnage. Rien ne se fait sans lui: Jean-Louis, son voisin, Vend-il à son scieur quelque tronc de sapin, C'est Monsieur le régent qui cubera la bille; David à l'Assesseur veut-il placer sa fille, L'instituteur mandé donnera son avis, Et ses sages conseils bientôt seront suivis; Notre laitier Jacob, aux fins de mois, le prie De mettre à jour le grand livre de laiterie. S'agit-il de contrats d'assurance, d'impôt Ou de recensement, il est l'homme qu'il faut: Un régent, n'est-ce pas, mais c'est presque un notaire! Nul ne sait comme lui remplir un formulaire. Comptable, homme de loi, géomètre-arpenteur, Il est un peu cela, Vithon l'instituteur. Il sait tout, il peut tout. Et même l'on raconte Que de notre boursier il établit les comptes! (Car, entre nous soit dit — le boursier Jean Favez, Bon enfant comme tout, n'est pas... vous comprenez?) Songez que le régent est secrétaire encore Du Conseil général; qu'il dirige «l'Aurore», Chœur d'hommes qu'il fonda pour l'honneur de [Borins;

Qu'il est du comité de tir, chante au lutrin, De maint agriculteur doit soigner les abeilles, Et de notre syndic taille, au printemps, les treilles!! Et saluez bien bas le régent de chez nous, Ainsi que nos deux cents paysans le font tous!

Ce n'est pas là d'ailleurs sa seule récompense. Nos gens n'ignorent point le mot: reconnaissance. On sait la lui prouver de diverses façons. Ainsi, quand Jean-Louis maria ses garçons, Il invita Monsieur le régent et sa dame. Un baptême a-t-il lieu? Bien vite on le réclame, Pour réciter des vers ou chanter son couplet. Le jour de «l'Abbaye», il a droit au banquet, Car seul il sait porter le toast à la patrie... Dans toutes les maisons, quand on fait boucherie, Il dîne tour à tour, durant les mois d'hiver, Et mange du boudin excellent et... pas cher! Dès qu'avril, dans les prés, sème ses violettes, On apporte à Monsieur les premières fleurettes; A lui les fruits mûris au soleil de l'été, Et le moût en automne au pressoir dégusté. C'est à qui lui fera la meilleure surprise:

Lorsqu'on a distillé, flacons d'eau-de-cerise, Et, quand on fait au four, gros pain bis savoureux. Comme il n'a pas de poule, on lui donne des œufs; Et, lorsque ses semis ont manqué, je présume Que nos bons paysans fournissent les légumes.

Ce n'est pas tout. Songez aux satisfactions D'ordre moral! Les chefs des grandes nations Ne sont pas honorés comme Borins l'honneur: La classe, en même temps, le respecte et l'adore. Il connaît nos enfants comme un père les siens, Et s'attache aux nouveaux sans quitter les anciens. Il nous a tous instruits, nous parents, et nous sommes, Grâce à lui, devenu des femmes et des hommes...

Il se dit tout cela, sans doute, quand le soir, Il fait sa promenade, ou qu'on le voit s'asseoir Sur quelque banc rustique où l'amitié l'attire, Et c'est ce qui lui met sur la lèvre un sourire. Il se dit tout cela, ce bon Monsieur Vithon... Et c'est le plus heureux des régents du canton.

A. ROULIER.

Au cours de retardataires.

La troupe est dans les chambres. Le caporal initie les hommes aux dispositions du nouveau règlement et au fonctionnement du fusil.

Il s'agit du nettoyage.

Depuis un quart d'heure, le caporal s'exécute d'exécuter un mouvement, selon les prescriptions réglementaires. Il n'y parvient pas.

— Ma foi, y a pas mèche. C'est pas ma faute, après tout; moi, j'ai fait mon service avec l'ancien règlement. Y z'ont tout ça bouleversé. On peut pas savoir comme ça, tout de suite. C'est pas notre affaire, s'y leu plaît de changer à tout moment.

Les uns après les autres, mais sans plus de succès, les hommes essaient le mouvement.

Soudain, entre un officier:

— Alors, qu'est-ce que cela signifie? C'est ainsi que vous travaillez, ici!

— Estiusez, lieutenant, fait le caporal, mais voilà demi-heure qu'on trivougne là après un mouvement. Pas moyen d'arriver.

— Allons donc; c'est pourtant bien simple. Montrez-moi ce fusil.

D'un ton solennel, l'officier relit, en pesant sur chaque mot, l'article du règlement.

— Vous avez bien compris, n'est-ce pas?

— Oui, lieutenant, s'écrient tous les soldats.

— Eh bien, voilà comment on procède.

Hélas, pour la pratique, le lieutenant était plus embarrassé encore que le caporal. Impossible d'exécuter le mouvement.

Les soldats sourient, à la dérobée.

— Dis, Féli, toi qui es appareillé, fait un homme à son voisin, ôte-vois tes souliers et va-vois dans ce canon ce qui y'a. E.

Les serfs du Pays de Vaud.

Voici le mandat souverain proclamant l'émancipation des serfs dans le Pays de Vaud. C'est un des documents les plus importants et les plus remarquables de notre histoire.

Mandat portant Commandement d'affranchir les personnes taillables.

«L'Advoyer et Conseil de la Ville de Berne, etc., etc.

» Nous avons déjà ci-devant à diverses fois ordonné et commandé que tous ceux qui prétendent avoir droit de taillabilité et main-morte sur les personnes de quelques-uns de nos sujets doivent les affranchir et délivrer de cette condition odieuse dans un pays de liberté comme celui de Suisse, moyennant quelque prix tolérable.

» Cependant, cela ayant été négligé jusqu'ici dans quelques endroits de nos terres, nous avons trouvé à propos et même nécessaire de

rafraichir et reconfrimer nos ordonnances précédentes à ce sujet rendues par un nouveau et exprès commandement que nous faisons à tous nos vassaux et autres personnes qui auront encore ce droit de taille et main-morte sur quelques-uns de nos sujets, deles en avertir, et les obliger à s'en affranchir sous un prix raisonnable, et ce dans un an, précisément à défaut de quoi ils seront entièrement déchus de semblable droit, que s'il arrivait quelque obstacle du côté des dits sujets, soit qu'ils ne voulussent pas se prévaloir de notre présente ordonnance, ou qu'ils ne puissent convenir de prix pour tel affranchissement, en ce cas les uns et les autres comparaitront devant nous pour les y obliger ou régler tels différents selon équité, dans l'intention où nous sommes de ne souffrir plus telles personnes dans nos pays. Et afin que chacun de ceux qui ont semblable intérêt se sache là-dessus conduire, tu feras publier en chaire notre présent mandat.

» Dieu avec toi.

» Donné le 27 Juin 1678. »

Le plus pour le moins.

Un aubergiste d'une de nos petites villes contracte une péritonite, à la suite d'un refroidissement et peut-être aussi, par suite de trop fréquents et trop copieux excès.

Le docteur qui le soigne sait qu'il serait téméraire, sinon dangereux, de le vouloir condamner à l'abstinence complète. Il lui permet quelques écarts. Le malade profite largement de cette tolérance, bien entendu.

Entré en convalescence, il reçoit, l'autre jour, la visite d'un voisin. Celui-ci est stupéfait de trouver l'aubergiste en train de siroter un verre d'absinthe.

— Comment, Sami, tu bois déjà une absinthe ? Qu'elle imprudence !

— Kaise-té, fou ! Peuh ! ça veut pas me faire de mat. J'avais assez de ce régime de laitage. Je suis pas habitué à ça, moi.

— Oui, mais si le docteur te voyait ?

— Le docteur ?... C'est lui-même qui a dit à ma bourgeoise qui me valait enco mieux boire une petite absinthe que cinq ou six vermouths, comme je faisais avant.

Lo bon bûro.

Madame Torcotson, qu'on lui désait dinse po cein que l'avai ad la tita verà ein devant et ein derrai, po vère cein que se passève, démora pè Lozena. Ma po vo dere òo justo à quinna tserraire, se l'étai pè vè lo « Cygne » à bin pè vè lè « Message », diabe m'einlèvài que m'ein rappelo. L'avai fauta de truffie, et on deçando mode contre lo martsi de la Ripouna, iò l'ai na prào matàire lo demicro et lo deçando. N'arai pas z'u grand teimps à tsertsi, m'aliève de cliiau groche z'impèrator quas po rein, et, ma fài, vo sède, lè paisans que se sant escormantsi et arenà tot lo tsautain po ein avai quauqu'ene, ne lè z'accouyant pas contre lè potte d'èzein. L'arreve tot parai vè dou paisans, dou bessons, de pè lo fond dau Dzorot, que l'avant d'èzein truffie, redzernaies et que lè baillivant on bocon meillao martsi. La dama lau z'ein atsité d'ao trài quartèrons, m'aliève que lè meneyant à son ottò. L'ai furant pè vè lè duve z'hàore.

Quand l'è que l'urant dètserdzi, la dama lè fa montà à son pàlo, lè fà seta à la tràllia iò l'ai avai dau pan et onna demi-livra de bûro que n'ire pas oncora eintanaie.

Noutrè coo l'avant gardieu bin fan, assebin ion d'ài fràres se met à eintana lo buro d'on bet et à se copà onna rachon, malheureux, que comptève po iena, tandu que le second fasai de mimo, m'aliève l'autro bet.

La dama ètai su d'ài z'èpene, n'ousève pas lào dere que copàvant trào gros, ètai quie à m'ài grindze, lè djoute asse rodze que d'ài racene, piattève à l'einto, regrettève gros son bûro, cà l'ire on bocon crapene. Tot parai quand v'ài que l'avant eintana la demi-livra d'ài dou bets, lau dit :

— Accutà, porquie ai-vo copà dinse d'ài dou bets ? Faillai quemeinci ti lè dou ào mimo bet, et allà ein lève. Ora, n'a pe rein bouna façon.

Adan, tandu que s'ein servessant on pucheint bocon, tsacon de la part que l'ire de ver leu, ion d'ài besson dit tot bounameint à la dama, ein l'ai montrèint la demi livra :

— Quemeinci à n'on bet à l'autro, pouh... que cein fa-tè, vouàitide, no vollein prào no reincontrà.

MARC A LOUIS.

La livraison de novembre de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE contient les articles suivants :

Orateurs et hommes d'état à l'époque de la monarchie de juillet, par Edmond Rossier. — Pitié de femme. Roman, par Manuel Gouzy. (Cinquième partie) — Le diable et le satanique dans les littératures européennes, par Michel Delibes. (Troisième et dernière partie.) — Les traitements antituberculeux, par le Dr Robert Odier. — Un grand philosophe religieux du dix-neuvième siècle. Pierre Leroux, par Paul Stapfer. (Seconde et dernière partie.) — Ames cévenoles. Roman, par J. Hudry-Menos. (Septième partie.) — James Fazy et les réfugiés en Suisse, de A. Herzen. — Chroniques parisiennes, italienne, des Pays-Bas, américaine, suisse-allemande, scientifique, politique. — Bulletin littéraire et bibliographique.

Bureau de la Bibliothèque universelle :
Place de la Louve, 1, Lausanne.

Quand on est pressée !

L'autre jour, place de la Rouvenaz, à Montreux, l'excellente M^{me} Patet, qu'accompagnait une autre dame, fit signe au conducteur d'un tram qu'elle voulait monter. Très obligeamment, le wattman s'empressa d'arrêter sa voiture.

— Eh bien, je vous dis : au revoir, madame Blesson, fit la Patet... Dès que vous serez à Genève, écrivez-moi comment vous vous y trouvez... Vous avez mon adresse, n'est-ce pas ?... Ah ! mon Dieu, non, j'ai oublié de vous la donner... Je vais vous remettre la carte de l'hôtel où je descends ; elle est dans mon calepin, au fond de mon petit sac, entre mon portemonnaie et mon mouchoir... Attendez, la voici !... Non, c'est une note du boucher !... Mais oui, c'est bien l'adresse en question... J'étais sûre, voyez-vous, de l'avoir soigneusement conservée... Adieu donc, chère madame, n'oubliez pas de m'écrire un petit mot... Mes amitiés à tous les vôtres et à M^{me} Dardagny... Quelle femme ravissante que cette M^{me} Dardagny !... Comprenez-vous qu'elle ait pu épouser l'ours qu'est son mari ? un ours mal léché, et, qui pis est, un ours enragé !... Il la brutalise, ma chère... Hélas ! nous autres pauvres femmes, nous serons toujours les victimes des hommes !... Ainsi, tenez, ma pauvre sœur Caroline, si bonne, si douce !... Eh bien, elle est mariée à un homme qui brise tout chez lui !... Mais voyez donc l'impertinence de ce conducteur : il est parti sans me prendre !... Il me faudra attendre encore dix minutes jusqu'au prochain tram !... Et moi qui suis si pressée !

ZED.

La Muse donnera à la Maison du Peuple, vendredi prochain, 9 décembre, deux œuvres nouvelles ; deux grands succès parisiens. D'abord, *La Neige*, pièce dramatique en deux actes, de H.-G. Ibels et Pierre Morgand, puis une étourdissante bouffonnerie, *La Lune de Miel*, joyeux vaudeville en 3 actes de Daniel Riche et Arthur Bernède.

Cette dernière pièce, qui reprend et complique plaisamment la donnée des « Surprises du divorce », a obtenu un succès colossal au théâtre Cluny, pendant une saison entière.

On voudrait l'inventer...

Voici, reproduit tel quel, l'engagement rédigé par le secrétaire municipal d'une de nos communes, au sujet du placement d'une jeune fille assistée.

« Ensuite de la publication incarsérée dans la feuille des avis officiels, sous date du... au sujet du placement de... »

» 1° La municipalité de ... la place en pension pour le terme d'un an au conditions suivantes :

» 2° Le maître de pension a qui elle sera adjugée devra la nourrir.

» 3° L'entretenir convenablement, et l'entretenir d'habillement et la rendre avec 2 vêtements neufs complets et en bon état avec trois chemises au bout de l'année si elle ne lui est pas radjugée à nouveau.

» 4° Si par hasard elle venait à quitter sa pension la municipalité se réserve le droit de ne payer sa pension qu'à ratte du temps qu'elle en aura profité.

» 5° De plus la municipalité exige qu'elle ne soit occupée qu'au habitudes du sexe.

» 6° La municipalité se réserve jusqu'à la fin courant pour l'adjugé au soumissionnaire qui l'aura soumissionné.

» 7° De plus elle devra être rendue chez le soumissionnaire franco et sans aucun frais pour la commune... »

La première causerie italienne de M. Evarist Loï, à l'Ecole Berlitz a été fort goûtée. Nous nous faisons donc un plaisir de rappeler que la seconde aura lieu, lundi 5 courant, à 8 heures. Sujet : Antonio Fogazzaro (suite).

THÉÂTRE. — Dimanche dernier, *Le monde où l'on s'ennuie*, une troisième, où l'on s'entassait ; et ce n'était que justice. Mardi soir, auditoire un peu plus clairsemé. Dommage pour les absents. C'était Baret, nous donnant une pièce des plus amusantes de M. Donnay, *La Bascule*. Jeudi, de nouveau affluence ; on jouait *Ami Fritz*, une comédie pour les pensionnats, où chacun trouve son plaisir. Il est toujours entendu que l'interprétation est parfaite, et M. Darcourt le plus habile des directeurs. — Demain, dimanche, *La Déserteuse*, comédie en 4 actes de Brieux et Sigaux ; *La Cullotte*, vaudeville en 3 actes de Sylvane et Artas.

Caroli, l'homme phénomène dont l'épiderme ne redoute rien, a tenu la semaine. Qui donc n'est allé le voir ? A côté de lui, nombre d'attractions. Cela ne dure qu'un instant. Tous les huit jours le programme change. Tant pis pour qui ne sait consacrer au moins un soir par semaine à nos Variétés de Bel-Air. Ainsi, dès lundi, spectacle tout nouveau.

Les rhumatismes.

Aucun remède ne soulagera plus rapidement et plus sûrement les accès de rhumatisme articulaire, aigu ou chronique, que ne le font les *Emplâtres Alcock*, appliqués au moment voulu. Les qualités réchauffantes de cet emplâtre, sans flanelle ni ouate, ne sont dépassées par aucun produit analogue.

En vente partout : **Almanach du Conteur vaudois** pour 1905. Prix : 50 centimes.

En vente au Bureau du Conteur et à l'imprimerie Guilloud-Howard : *Le Mariage de Jean-Pierre*, saynète vaudoise de Pierre d'Antan (5 personnages) ; 1 ex., fr. 0,75 ; 5 ex., fr. 2,50.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.